

Samedi 6 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 11h00, BAPTÊME de Giulia MANGEL
15H30, MARIAGE de Déborah BLAIS et Claudio CASAL
20h30, **CONCERT DU 150^{ème} anniversaire de l'Union Musicale de Gérardmer**, entrée gratuite, libre participation aux frais.
Messes à 18h00, à Rochesson et à la Chapelle du Vic (Ban sur Meurthe).

Dimanche 7 mai 2023, 5^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES,
GÉRARDMER, 10h30, MESSE : Défunts de la famille DOLMAIRE – Jeannine et Maurice DIDIER et les défunts de la famille – Marguerite JEANSELME – Chouquette DURAND et Marguerite PIERRAT – Michel TAJANA, son épouse Marie-Louise et les défunts des familles GENAY-TAJANA – René LIÉNÉRÉ (10^{ème} anniv.) et les défunts des familles LIÉNÉRÉ-SION-KESLER-MAUPOHÉ. Recommandations pour Norbert FREUND, Joël MICHEL et Suzanne DURAND qui ont reçu les funérailles chrétiennes cette semaine.
12h00, BAPTÊME de Lubin STIENNE

LE THOLY, 10h00, ADAP, pour les paroissiens des défunts :

XONRUPT, 10h00, ADAP

Lundi 8 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, Pas de messe le soir.
LE THOLY : 10h30 :Célébration de la Parole pour les victimes civiles et militaires des guerres

Mardi 9 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 17h00, Récitation du Chapelet, 18h00, Messe : Pour une donatrice

Mercredi 10 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 18h00, Messe : Pierre IMHOFF, ses frères, ses sœurs et ses tantes.

Jeudi 11 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 10h00, Messe à l'EHPAD Léa André. **Pas de messe le soir à l'église.**

Vendredi 12 mai 2023, De la Férie.
GÉRARDMER, 17H00, Adoration et Confessions, 18h00, MESSE :

Samedi 13 mai 2023, De la Férie,
GÉRARDMER, 11h00, BAPTÊME de Loup BRUEY, **Pas de messe le soir**,

LE THOLY, 18h00, MESSE : Pour les paroissiens, les défunts,
Messe à 18h00, à la Chapelle du Vic (Ban sur Meurthe).

Dimanche 14 mai 2023, 6^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES,
GÉRARDMER, 10h30, MESSE : Défunts de la famille ROMAIN-LEDRU – François LAMBERT – En l'honneur de Notre Dame de Fatima – Vivants et défunts des famille LANATIVI.

LE THOLY, XONRUPT, LIÉZEY, voir Gérardmer

À NOTER

CHORALE PAROISSIALE

Répétitions chaque mercredi, à 18h30,
au Relais Saint Gérard, 9, rue de l'église à Gérardmer.
Il est projeté que la chorale participe plus souvent aux offices
mais cela nécessite que les choristes soient plus nombreux.
Vous êtes donc invités à nous rejoindre
(contact avec Philippe FONDARD au 06 07 62 30 70).

PERMANENCES D'ACCUEIL

La Paroisse recherche des personnes
susceptibles d'assurer une fois par semaine
la permanence d'accueil au Presbytère de Gérardmer.
Chaque permanence dure 2 heures.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact
avec M. le Curé (06 07 65 30 70)

C.C.F.D.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé,
par leurs dons lors de la vente de cailloux vernis et décorés
aux messes de Xonrupt et Gérardmer.
Le montant récolté
pour le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
Terre-solidaire est de 401.50 €.

La visite aux malades

Si vous êtes malade, isolé et souhaitez recevoir une visite au nom de l'Église,
il vous suffit d'en faire la demande
auprès de la paroisse de Gérardmer au 06 70 45 76 09.
Les personnes malades, handicapées ou âgées à domicile,
ne pouvant se déplacer, peuvent être visitées.

Ces dernières sont libres d'accepter ou non.
Nous pouvons porter la communion à ceux qui ne peuvent aller à l'Église
et qui le demandent.

Nous pouvons écouter ceux qui désirent parler à une oreille discrète
d'un sujet qui les préoccupe.

Nous sommes à votre écoute, ne restez pas seuls.

La paroisse veut mettre en place le Service
Évangélique des Malades.

Nous avons besoin de personnes pour ce
service d'Église.

Si vous pouvez offrir une heure, deux heures
par semaine,

contactez M. le curé au 06 70 45 76 09.

Le but est de constituer une petite équipe
pour ce service d'Église.



FLEURISSEMENT DE L'ÉGLISE DE GÉRARDMER

Frédérique et Anne-Marie qui ont en charge le fleurissement de l'église Saint Barthélemy. Voici le message qu'elles nous adressent : « Ce fleurissement est l'affaire de tous et nécessite que chacun y collabore dans la mesure de ses possibilités. Nous avons à cœur de fleurir l'autel principal et son ambon, l'autel et l'ambon de la chapelle Saint Gérard et la statue de la Vierge. Les fleurs et les feuillages des arbustes de vos jardins qui « tiennent » bien seraient les bienvenus, ainsi que les plantes vertes compatibles avec la pénombre. Vous pouvez déposer vos fleurs dans le seau d'eau prévu à cet effet qui se trouve dans la chapelle Saint Gérard (à droite près de l'entrée) ».



Vous pouvez aussi faire un don à la paroisse, par chèque ou en espèces, à déposer au presbytère. Merci d'avance pour votre collaboration.